

Communiqué de presse CGT- FSU- SNETAA -SUD Éducation GREVE DU 24 NOVEMBRE

Sans surprise, la rentrée a été marquée par les effets rapides de la politique d'économies budgétaires :

Les effectifs grimpent dans les classes, dans les établissements, la diminution du nombre de personnels (profs et vie scolaire) crée des situations à risques, comme au collège Sévigné de Roubaix où les personnels ont exercé leur droit de retrait et de grève la semaine avant les vacances suite à une 6ème agression d'un assistant d'éducation et à celle d'un enseignant.

Partout il devient difficile de remplacer les personnels absents, y compris quand il s'agit d'un congé prévu à l'avance ou même d'un départ en retraite. La précarité se développe.

Certains chefs d'établissement modifient les services en cours d'année pour pallier le manque de remplacement, rognent sur les moyens insuffisants dont ils disposent et contestent des décharges statutaires, des pressions sont exercées sur les personnels non -titulaires (contractuels contraints d'accepter des vacances, emploi sur plusieurs établissements éloignés sans compensation financière) et titulaires (affectations hors discipline, remises en cause de leurs capacités professionnelles...)

Des milliers d'élèves n'auront pas accès aux services (gratuits) d'un conseiller d'orientation psychologue.

Dans les écoles, les tâches s'accumulent (aide personnalisée, PPRE, PAI, projet d'école, évaluations...). Les conditions de travail et d'enseignement se détériorent. La scolarisation des élèves en situation de handicap s'effectue souvent sans accompagnement (AVS) à la hauteur des besoins. La scolarisation des élèves dès deux ans est en chute. Trop souvent faute de moyens, cette scolarisation ne peut se faire ou se fait dans de mauvaises conditions (classes à plus de 30).

Et d'ores et déjà sont annoncées 16 000 nouvelles suppressions de postes pour septembre 2010 !

Ce sont donc encore des personnels en moins pour les années à venir et de nouvelles dégradations des conditions d'enseignement alors que les effectifs d'élèves sont stabilisés dans l'académie, voire sont à nouveau en hausse selon les niveaux. Ces suppressions sont les conséquences des multiples réformes (celle du lycée ou encore celle de la formation des enseignants et des CPE) imposées sans concertation avec les organisations syndicales. Ces réformes, nous les contestons puisqu'elles consistent essentiellement à récupérer des moyens d'enseignement (stage passant à un 2/3 temps, tentative d'utiliser les étudiants admissibles comme moyens de remplacement en mai - juin, 2 h d'accompagnement prises sur l'horaire actuel au détriment d'horaires disciplinaires ...). A cela s'ajoute la suppression du délai de carence qui pousse l'Éducation Nationale à se débarrasser des élèves en difficulté et donc à justifier de nouvelles suppressions de postes.

Nicolas Sarkozy avait promis la revalorisation des fonctionnaires de l'Education Nationale

Le gouvernement ignore cette réalité et n'a proposé qu'une augmentation générale de 0,8 % en 2009 et 0,5 % les années suivantes, augmentant le retard pris par nos salaires ! Ainsi, un professeur certifié (recruté après un bac + 3, ayant souvent un bac + 5 touche l'équivalent d'1,2 SMIC contre 2,1 dans les années 1980 . La première proposition de Luc Châtel lors du CTPM traitant de ce sujet a été un véritable camouflet à notre égard : une augmentation d'à peine 100 euros pour les nouveaux recrutés à bac + 5, soit l'équivalent d'un 3ème échelon acquis jusqu'alors immédiatement après l'année de stage, au bout d'un an d'exercice. C'est bien davantage que nous réclamons, et pas seulement pour les néo-recrutés; car les personnels de l'Éducation nationale ont également un passif avec leur employeur. Nous avons juste obtenu le droit de « travailler plus pour gagner moins » : départs en retraite non remplacés pour les mêmes services publics à assurer, réformes visant à alourdir la charge de travail (diminution des horaires de cours des élèves de collèges et lycées pour faire augmenter le nombre de classes par enseignants), introduction de nouvelles tâches inefficaces ou même

dangereuses (livrets de compétences à remplir pour chaque élève, note de vie scolaire ...). L'inflation prévue en 2009 – 2011 pourrait dépasser les 3,5 %, la dégradation continue: un bac + 5 touche l'équivalent d'1,2 SMIC contre 2,1 dans les années 1980; le salaire au 9ème échelon de 1981 correspond au salaire du 11ème actuel... Il faut que l'Éducation nationale devienne une priorité effective et ne soit pas qu'un discours convenu pour l'affichage médiatique. Il faut que nos métiers redeviennent attractifs et pour cela, qu'ils soient revalorisés dans tous les domaines. Il faut enfin que les pensions bénéficient de la revalorisation des actifs.

Le statut de la Fonction publique est remis en cause

Depuis juillet et le vote de la loi de mobilité dont les décrets d'application sont attendus en novembre, « le fonctionnaire mis en disponibilité qui refuse 3 postes qui lui sont proposés en vue de sa réintégration peut être licencié après avis de la commission administrative paritaire. » On imagine sans peine ce que cela pourrait donner pour les personnels ou les disciplines considérés comme surnuméraires ! La loi prévoit également le recours à l'intérim et donc le développement du recours à la précarité.

A cette brèche dans nos statuts s'ajoute une possibilité jamais encore usitée jusqu'ici à Lille mais que le rectorat pourrait multiplier à compter de cette année, après un 1er cas soumis au vote d'une commission disciplinaire lundi 19 octobre : le licenciement pour insuffisance professionnelle pour un agrégé ayant 15 ans d'expérience (7 cas au total en France en 2008 – 2009).

Ces nouveaux modes de gestion sont inacceptables. On sait quels effets tragiques ils ont déjà dans différents secteurs, on devine quels effets ils auront dans une profession qui doute (selon une enquête du ministère, 67 % des professeurs des collèges et lycées se sentent concernés par le « malaise enseignant », 27 % songent à quitter l'enseignement). Ils sont le résultat d'une politique elle aussi inacceptable, liée à la LOLF (Loi Organique relative aux Lois de Finances) et à la volonté de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux.

A cela s'ajoutent l'intimidation, la multiplication des pressions sur les personnels et les entraves au droit syndical : mise en cause du droit d'information syndicale, contestation du droit de retrait, retrait sur salaire pour les professeurs de philo qui se sont engagés pour le baccalauréat et ont effectué leur service, pressions pour pousser les collègues à accepter des heures supplémentaires, de l'accompagnement éducatif ou des heures de cours de collègues non remplacés par le rectorat, pressions des IEN pour organiser l'aide personnalisée selon leur volonté (non prise en compte de la pause, obligation de remplir des PPRE, horaires et jour imposés...), remise en cause de la liberté pédagogique...

Les choix du gouvernement sont clairs : il privilégie les revendications des banquiers et des patrons de l'automobile... et annonce des économies sur les services publics, donc sur le dos fonctionnaires et principalement des enseignants. **Pour L'intersyndicale Éducation de l'académie de Lille, il est urgent de revenir à une autre conception du service public.**

L'intersyndicale Education de l'académie de Lille appelle donc à la grève le mardi 24 novembre et à la manifestation régionale, 14h30

Porte de Paris à Lille, pour créer la dynamique nécessaire au développement d'un mouvement unitaire large, seul à même d'obtenir la satisfaction de nos légitimes revendications. Elle appelle également les personnels à se réunir en AG et à discuter de la reconduction du mouvement dès le 24. L'Intersyndicale a décidé pour sa part de se réunir dès le 24 au soir.



**Fédération
Syndicale
Unitaire**

